



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

FAIRE PROGRESSER NOS RELATIONS : LA MODERNISATION DE L'ALENA ET LA COOPÉRATION TRILATÉRALES EN AMÉRIQUE DU NORD

**Rapport du Comité permanent des affaires étrangères
et du développement international**

L'honorable Robert D. Nault, le président

**JANVIER 2018
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**FAIRE PROGRESSER NOS RELATIONS :
LA MODERNISATION DE L'ALENA
ET LA COOPÉRATION TRILATÉRALES
EN AMÉRIQUE DU NORD**

**Rapport du Comité permanent des affaires
étrangères et du développement international**

**Le président
L'hon. Robert D. Nault**

JANVIER 2018

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

PRÉSIDENT

L'hon. Robert D. Nault

VICE-PRÉSIDENTS

L'hon. Erin O'Toole

Hélène Laverdière

MEMBRES

Ziad Aboultaif

Omar Alghabra*

Celina Caesar-Chavannes*

Matt DeCoursey*

Garnett Genuis

L'hon. Andrew Leslie*

Michael Levitt

Raj Saini

Jati Sidhu

Anita Vandenbeld

Borys Wrzesnewskyj

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

David Anderson

Sheri Benson

Bob Benzen

Neil R. Ellis

L'hon. John McKay

Yves Robillard

* Non-voting member, pursuant to Standing Order 104(5).

GREFFIER DU COMITÉ

Angela Crandall

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Brian Hermon, analyste

Scott McTaggart, analyste

**LE COMITÉ PERMANENT
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié Les États-Unis et la politique étrangère du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
FAIRE PROGRESSER NOS RELATIONS : LA MODERNISATION DE L'ALENA ET LA COOPÉRATION TRILATÉRALE EN AMÉRIQUE DU NORD.....	3
INTRODUCTION	3
DYNAMIQUE ACTUELLE ET ENJEUX ASSOCIÉS À LA MODERNISATION DE L'ALENA.....	4
1. Dégager un consensus à l'égard du renforcement de l'ALENA.....	4
2. Conclure un bon accord dans un délai raisonnable	6
3. Établir des partenariats et communiquer des renseignements exacts sur l'ALENA	8
RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE	9
1. Coopération économique	10
2. Politique étrangère et liens entre les peuples.....	11
ATTÉNUATION DE LA POLARISATION.....	12
CONCLUSION	14
Annexe A : Liste des témoins	15
Annexe B : Voyage à Mexico, New York et Washington	19
Demande de réponse du gouvernement.....	25
Opinion complémentaire du Parti conservateur du Canada.....	27

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

L'ALENA doit être modernisé afin de mieux traduire les nouvelles réalités économiques et mondiales et de répartir plus équitablement les avantages du commerce. Le gouvernement du Canada devrait continuer de travailler avec ses partenaires de négociation du Mexique et des États-Unis pour les inciter à inclure des éléments progressistes dans la version modernisée de l'ALENA, notamment en ce qui concerne les droits des travailleurs, les droits en matière d'environnement, les droits fondés sur le genre et les droits des Autochtones. 6

Recommandation 2

Le gouvernement du Canada devrait exhorter ses homologues du Mexique et des États-Unis à ne pas établir d'échéanciers arbitraires pour la conclusion des pourparlers sur la modernisation de l'ALENA et à appuyer en lieu et place le travail de leurs négociateurs respectifs pour qu'ils concluent le meilleur accord qui soit dans un délai raisonnable. 7

Recommandation 3

Le gouvernement du Canada devrait travailler avec des groupes d'entreprises, des syndicats et d'autres intervenants du Mexique et des États-Unis pour s'assurer que des renseignements exacts sur l'ALENA sont communiqués, y compris en diffusant de l'information expliquant en quoi la rupture de l'ALENA aurait une incidence négative sur l'économie du Mexique, des États-Unis et du Canada. 9

Recommandation 4

Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec le gouvernement du Mexique pour atteindre des objectifs communs dans le cadre des négociations relatives à l'ALENA, tout en favorisant les partenariats économiques progressistes avec le Mexique dans des contextes autres que l'ALENA, notamment dans le cadre des accords commerciaux multilatéraux régionaux, comme l'Alliance du Pacifique et l'Accord progressiste et global pour un Partenariat transpacifique. 11

Recommandation 5

Le gouvernement du Canada devrait continuer de renforcer sa coopération avec le Mexique dans le domaine de la politique étrangère et favoriser les liens sans cesse grandissants entre les peuples des deux pays, notamment dans le cadre d'échanges de travailleurs et d'étudiants mutuellement avantageux. 12

Recommandation 6

Le gouvernement du Canada devrait travailler avec des représentants du Mexique et des États-Unis ainsi qu'avec des intervenants du milieu de l'éducation et du secteur privé afin d'établir de nouveaux mécanismes de dialogue et d'échange en Amérique du Nord, y compris des échanges jeunesse. 13



FAIRE PROGRESSER NOS RELATIONS : LA MODERNISATION DE L'ALENA ET LA COOPÉRATION TRILATÉRALE EN AMÉRIQUE DU NORD

INTRODUCTION

Le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes (le Comité) s'est rendu en mission à Mexico, à New York et à Washington du 22 au 27 octobre 2017. Ce voyage permettait au Comité de discuter de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et d'autres domaines d'intérêt commun avec des législateurs, des décideurs et d'autres intervenants. Cette mission s'inscrit dans la foulée de l'étude en ce moment menée par le Comité sur les États-Unis, la coopération trilatérale en Amérique du Nord et la politique étrangère du Canada. Avant ce voyage, le Comité avait tenu six réunions à Ottawa et entendu des témoins lors de celles-ci, toujours dans le cadre de cette étude¹.

La mission du Comité au Mexique et aux États-Unis s'est déroulée peu après la conclusion de la quatrième ronde de négociations sur la modernisation de l'ALENA. Même si la [déclaration trilatérale](#) publiée par les parties aux négociations indique que des progrès ont été marqués par divers groupes de négociation, il est évident que les parties ne se rejoignent toujours pas sur certains points fondamentaux. Lors d'une [conférence de presse conjointe](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a déclaré que plusieurs demandes non conventionnelles formulées par les États-Unis rendaient la négociation de cet accord commercial trilatéral beaucoup plus ardue. Le secrétaire de l'Économie du Mexique, Ildefonso Guajardo, a pressé les trois pays d'adopter une approche constructive dans le cadre des pourparlers de manière à éviter une situation où tous seraient perdants. Le représentant au Commerce des États-Unis, Robert Lighthizer, s'est quant à lui dit déçu de constater que les partenaires commerciaux de son pays opposent tous deux de la résistance au changement.

La mission du Comité a eu lieu à un moment à la fois propice et important. En effet, comme elle s'est déroulée entre la quatrième et la cinquième ronde de négociations, les membres du Comité ont pu discuter en toute franchise avec des législateurs de la Chambre

1 Voir Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, « [Les États-Unis et la politique étrangère du Canada](#) », *Travaux*.



haute et de la Chambre basse des deux pays, en l'occurrence le Sénat et la Chambre des députés du Mexique et le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis. Ils ont également pu s'entretenir directement avec des représentants de plusieurs groupes industriels et groupes d'entreprises ainsi qu'avec des spécialistes de la politique publique.

Le rapport qui suit résume les principales constatations du Comité à la suite de sa mission à Mexico et à Washington². Il présente également les recommandations formulées au gouvernement du Canada en ce qui concerne les pourparlers sur la modernisation de l'ALENA et les possibilités de renforcer la coopération bilatérale entre le Canada et le Mexique et entre le Canada et les États-Unis.

DYNAMIQUE ACTUELLE ET ENJEUX ASSOCIÉS À LA MODERNISATION DE L'ALENA

1. Dégager un consensus à l'égard du renforcement de l'ALENA

Le Comité estime qu'il est important de moderniser l'ALENA et de prendre rapidement des mesures en ce sens. En effet, le monde a beaucoup évolué depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, le 1^{er} janvier 1994; à cette époque, il s'agissait de l'accord de libre-échange le plus complet jamais négocié, et il contenait plusieurs dispositions révolutionnaires touchant les investissements, la propriété intellectuelle et le règlement des différends. Cela dit, au fil des ans, les percées technologiques et scientifiques ont modifié radicalement les méthodes de production dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des ressources naturelles, entre autres. De plus, Internet et le commerce électronique font maintenant partie de la vie courante des gens et ont révolutionné le commerce international. L'intégration commerciale en Amérique du Nord s'est accrue, certes, mais de profonds changements ont également été apportés aux accords de sécurité continentaux et bilatéraux depuis la conclusion de l'ALENA, et la circulation transfrontalière des personnes a aussi augmenté. Au cours des 24 dernières années, des irritants commerciaux récurrents sont également apparus, et ils ne sont pas abordés dans l'ALENA ou n'ont pas pu être réglés adéquatement en ayant recours au mécanisme de règlement des différends qui y est prévu.

Par conséquent, de nombreuses raisons nous motivent à moderniser et à améliorer l'ALENA, qui est entré en vigueur il y a 24 ans. En fait, le projet de modernisation de l'ALENA est l'un des facteurs ayant incité le Canada, le Mexique et les États-Unis à participer aux négociations relatives au Partenariat transpacifique. Ce partenariat, conclu en octobre 2015, regroupait 12 pays de l'Asie-Pacifique, mais à titre de comparaison, bon

2 Un autre rapport portant sur l'engagement multilatéral du Canada, qui comprendra les observations faites par le Comité à la suite de ses rencontres avec des représentants des Nations Unies à New York, le 25 octobre 2017, sera publié ultérieurement.

nombre de ses dispositions étaient beaucoup plus strictes que celles de l'ALENA, notamment les dispositions sur la propriété intellectuelle. En fait, de nombreux observateurs ont vu dans le Partenariat transpacifique une occasion indirecte d'améliorer l'ALENA et de l'adapter aux réalités du XXI^e siècle.

Malheureusement, en décidant de retirer son pays du Partenariat transpacifique peu après son arrivée au pouvoir, le président Trump a en fait rejeté l'accord dans sa forme originale³. Le Partenariat transpacifique a été conçu de façon à entrer en vigueur uniquement si six des pays représentant 85 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble de l'espace géographique ratifient l'accord, mais concrètement, cette structure a accordé un droit de veto aux États-Unis. Même si la décision des États-Unis de se retirer du Partenariat transpacifique a été une source de déception, elle a donné au Canada, au Mexique et aux États-Unis une nouvelle occasion de collaborer afin de moderniser directement l'ALENA, en se fondant sur les éléments de l'accord original.

Le Comité estime que les négociations sur la modernisation de l'ALENA devraient être axées sur cet objectif; ainsi, elles devraient viser à renforcer l'accord, et non à l'affaiblir. Cela dit, le Comité est inquiet, car de nombreuses propositions formulées jusqu'à maintenant dans le cadre des négociations pourraient miner l'ALENA de même que le renforcement de l'intégration et de la coopération en Amérique du Nord si elles se concrétisaient. Qui plus est, le Comité est d'avis que certaines propositions présentées par les États-Unis iraient à l'encontre de l'intégration ou créeraient, si elles étaient retenues, un contexte instable pour les affaires, le commerce et les investissements, et ce, dans les trois pays.

Par exemple, la proposition du représentant au Commerce des États-Unis consistant à inclure une disposition de temporisation dans l'ALENA afin que celui-ci expire automatiquement dans cinq ans, à moins qu'il soit de nouveau approuvé, créerait beaucoup d'incertitude pour les industries. En effet, les entreprises qui voudraient faire des investissements dans l'un des trois pays n'auraient plus l'assurance d'avoir accès de façon continue aux marchés. On peut en dire autant de la proposition consistant à éliminer le mécanisme de règlement des différends, ou le chapitre 19, qui porte sur les droits compensateurs et antidumping. L'élimination du mécanisme de règlement des différends prévu dans l'ALENA minerait la confiance des entreprises à l'égard de l'équité du commerce en Amérique du Nord et leur capacité de régler les différends commerciaux rapidement et de manière objective.

3 Depuis que les États-Unis se sont retirés du Partenariat transpacifique, les 11 autres signataires ont poursuivi leurs discussions en vue de conclure un nouvel accord commercial pour l'Asie-Pacifique. Le 10 novembre 2017, au cours d'une réunion au Vietnam, les 11 parties aux négociations ont convenu de renommer le pacte commercial proposé *l'Accord progressiste et global pour un Partenariat transpacifique*. Voir gouvernement du Canada, [Accord progressiste et global pour un Partenariat transpacifique](#).



Pendant sa mission d'étude, le Comité a appris qu'en fait, deux séries de négociations relatives à l'ALENA sont en cours à l'heure actuelle. La première série porte sur la modernisation de l'accord et est menée par les groupes de négociation officiels. Les représentants ont marqué des progrès en ce qui concerne les chapitres relatifs à la concurrence, aux douanes et à la facilitation des échanges, au commerce numérique et à la réglementation, entre autres. L'autre série s'effectue en partie dans la sphère publique et est caractérisée par diverses propositions, notamment la clause de temporisation de cinq ans. Le Canada, le Mexique et les États-Unis devraient axer leurs efforts sur les chapitres thématiques et sectoriels sur lesquels ils s'accordent généralement et, dans la mesure du possible, tenter de conclure les négociations sur le sujet.

Plus précisément, le Comité estime qu'à ce jour, il n'a pas réellement été question d'une vision plus globale pour l'ALENA et l'intégration en Amérique du Nord dans le cadre des pourparlers commerciaux. L'ALENA ne porte pas seulement sur les droits de douane. À la base, il s'agit surtout d'un cadre visant à favoriser les échanges économiques entre les peuples partout en Amérique du Nord. À cet égard, le Comité estime que plusieurs éléments progressistes ayant été présentés par le Canada dans le cadre des négociations sur la modernisation pourraient interpeller des gens des trois pays. Plus particulièrement, le Comité croit que la proposition du Canada, qui vise à renforcer la protection des travailleurs et les normes du travail, pourrait susciter l'intérêt des gouvernements du Mexique et des États-Unis. La pleine intégration des droits fondés sur le genre et des droits des Autochtones dans l'ALENA est un autre aspect qui pourrait faire l'objet d'un vaste consensus et qu'il convient d'approfondir.

Recommandation 1

L'ALENA doit être modernisé afin de mieux traduire les nouvelles réalités économiques et mondiales et de répartir plus équitablement les avantages du commerce. Le gouvernement du Canada devrait continuer de travailler avec ses partenaires de négociation du Mexique et des États-Unis pour les inciter à inclure des éléments progressistes dans la version modernisée de l'ALENA, notamment en ce qui concerne les droits des travailleurs, les droits en matière d'environnement, les droits fondés sur le genre et les droits des Autochtones.

2. Conclure un bon accord dans un délai raisonnable

Le Comité est d'avis que le rythme des négociations sur la modernisation de l'ALENA doit ralentir. En effet, l'échéancier fixé au départ pour la conclusion des pourparlers, qui devaient se terminer d'ici la fin de 2017, n'était ni réaliste ni raisonnable. Le Comité se réjouit que les parties aient convenu de prendre une plus longue pause entre la quatrième et la cinquième ronde de négociations et aient déjà prévu d'autres rondes de négociation

pendant le premier trimestre de 2018. Il est certes important de conclure un accord, mais celui-ci doit être avantageux pour les trois pays. Les enjeux sont extrêmement importants, et donc, il convient de ne pas précipiter les négociations.

Il est impératif de repousser l'échéance du processus de modernisation, étant donné que des élections fort importantes auront lieu au Mexique et aux États-Unis en 2018. Ainsi, le Mexique tiendra des élections présidentielles, législatives et locales en juillet, tandis que les États-Unis, eux, organiseront des élections de mi-mandat au Congrès en novembre. Dès le début des pourparlers, les gouvernements du Mexique et des États-Unis ont souligné qu'ils souhaitaient conclure les négociations avant la fin de 2017 afin qu'elles n'aient pas d'incidence sur leurs campagnes électorales respectives. Maintenant que les négociations se poursuivront en 2018, il semble fort peu probable qu'on réussisse à dissocier les pourparlers relatifs à l'ALENA des campagnes électorales.

À Mexico et à Washington, le Comité a appris qu'à mesure que les élections approcheront, les négociations seront de plus en plus politisées. Plusieurs interlocuteurs ont déclaré au Comité que lorsque les pourparlers relatifs à l'ALENA et les cycles électoraux convergeront, il y aura fort probablement de plus en plus de discours politiques et de nouvelles menaces de nationalisme et de protectionnisme économiques, ce qui aura pour conséquence d'accroître l'incertitude pour les entreprises.

Il importe de se souvenir qu'il a fallu 14 mois de négociations intensives pour convenir des modalités de l'ALENA en 1992. Depuis, le Canada a signé plusieurs autres accords de libre-échange bilatéraux, et dans la majorité des cas, il a fallu beaucoup plus de temps pour les conclure. Les accords de libre-échange sont complexes, surtout lorsqu'ils visent plus de deux pays. Le Comité appuie l'objectif énoncé par les partenaires aux négociations, qui prévoit la conclusion d'un accord dans un délai raisonnable. Toutefois, il est d'avis que la période de négociation doit être suffisamment longue pour que toutes les parties aient le temps de conclure un accord qui leur convient et qui constitue une assise solide et mutuellement avantageuse sur le plan économique pour de nombreuses années à venir.

Recommandation 2

Le gouvernement du Canada devrait exhorter ses homologues du Mexique et des États-Unis à ne pas établir d'échéanciers arbitraires pour la conclusion des pourparlers sur la modernisation de l'ALENA et à appuyer en lieu et place le travail de leurs négociateurs respectifs pour qu'ils concluent le meilleur accord qui soit dans un délai raisonnable.



3. Établir des partenariats et communiquer des renseignements exacts sur l'ALENA

Un observateur externe qui écoute certains discours politiques sur l'ALENA pourrait croire que tous détestent cet accord et qu'il a été désastreux pour l'Amérique du Nord. Or, les données dont nous disposons montrent que ce n'est pas le cas. Selon un récent [sondage](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT] effectué par le Pew Research Centre, l'ALENA jouit de l'appui de la majorité des habitants des trois pays⁴. Malgré le fait que c'est aux États-Unis que l'appui à l'ALENA est le plus faible, même là-bas, le soutien manifesté à l'égard de cet accord a augmenté au cours de la dernière décennie. On a invité le Comité à prendre connaissance d'une [étude](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT] récente menée par le Chicago Council on Global Affairs, qui montre que 53 % des Américains estiment que l'ALENA est bon pour l'économie; il s'agit d'une hausse, car cette proportion n'était que de 42 % en 2008⁵.

Ces chiffres sont importants, car ils montrent l'existence d'un problème souligné par certains interlocuteurs au Mexique et aux États-Unis. Comme le Comité l'a entendu pendant sa mission d'étude, bien souvent, il est plus difficile d'illustrer les avantages du commerce (qui permet, par exemple, d'améliorer la compétitivité et de mieux intégrer les chaînes d'approvisionnement) que de montrer ses conséquences inattendues. Pour ceux qui ont perdu leur emploi ou qui se sentent laissés pour compte par l'économie numérique et la mondialisation, c'est parfaitement compréhensible. Cela dit, s'il est nécessaire de moderniser l'ALENA, c'est précisément parce que nous devons veiller à ce que les avantages du commerce soient partagés plus équitablement.

Qui plus est, le Comité est d'avis que les dirigeants politiques et les chefs d'entreprise des trois pays doivent faire mieux pour communiquer des renseignements exacts sur l'ALENA et expliquer quelle serait l'incidence de la rupture de cet accord sur les travailleurs. Il y a encore beaucoup de désinformation sur les répercussions que l'ALENA a eues au cours des 24 dernières années, plus particulièrement aux États-Unis, où il a été jugé responsable de la perte de millions d'emplois. Il convient également de souligner encore et encore que les États-Unis ont un excédent commercial avec le Canada lorsque les produits et services sont comptés, malgré le fait que certains prétendent le contraire.

4 Au total, 74 % des répondants canadiens ont déclaré que l'ALENA a été avantageux pour le Canada, tandis que 17 % ont affirmé qu'il a nui à notre pays. Au Mexique, 60 % des répondants ont convenu que l'accord a été avantageux pour leur pays, alors que 33 % étaient d'avis qu'il ne l'était pas. Aux États-Unis, 51 % des répondants ont dit que l'accord a été favorable pour leur pays, tandis que 39 % ont fait valoir qu'il ne l'a pas été.

5 Plus particulièrement, le sondage indique que les gens sont de plus en plus divisés aux États-Unis en ce qui concerne l'ALENA, pour des raisons partiales. Selon le sondage, l'appui à l'ALENA se situe à 71 % chez les démocrates, mais à 34 % chez les républicains.

La réalité, c'est que dans l'ensemble, l'ALENA a donné lieu à beaucoup de nouvelles possibilités pour les entreprises américaines, dans de nombreux secteurs. Selon la [Chambre de commerce des États-Unis](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], les échanges commerciaux avec le Canada et le Mexique soutiennent 14 millions d'emplois aux États-Unis; de ce nombre, 5 millions sont soutenus par l'augmentation des échanges commerciaux découlant de l'ALENA. En outre, l'ALENA a également donné lieu à d'autres changements positifs qui ne sont pas pris en compte dans les statistiques sur le commerce; par exemple, il a contribué à favoriser le développement démocratique au Mexique et la transition vers une économie plus orientée vers les marchés.

Les chefs d'entreprise et les groupes industriels des États-Unis et du Mexique peuvent être de bons alliés pour le Canada en ce qui concerne la communication de renseignements exacts sur l'ALENA. Pendant sa visite à Washington, le Comité a appris l'existence d'une [lettre](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT] signée récemment par plus de 310 chambres de commerce de divers États et villes des États-Unis, dans laquelle elles mettent l'accent sur les avantages que l'ALENA a apportés aux agriculteurs, aux éleveurs, aux fabricants, et aux gens d'affaires d'autres industries des États-Unis. La lettre indique que depuis 1993, les exportations agricoles des États-Unis vers le Canada et le Mexique ont quadruplé et que le Canada et le Mexique sont les deux principaux marchés de produits manufacturés des États-Unis dans le monde. S'il veut plaider en faveur de l'ALENA comme il l'entend, le gouvernement du Canada doit s'assurer d'établir des relations avec des groupes industriels et les syndicats qui partagent ses vues, tant aux États-Unis qu'au Mexique.

Recommandation 3

Le gouvernement du Canada devrait travailler avec des groupes d'entreprises, des syndicats et d'autres intervenants du Mexique et des États-Unis pour s'assurer que des renseignements exacts sur l'ALENA sont communiqués, y compris en diffusant de l'information expliquant en quoi la rupture de l'ALENA aurait une incidence négative sur l'économie du Mexique, des États-Unis et du Canada.

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Pendant sa mission à Mexico, le Comité s'est réjoui de constater l'enthousiasme et l'intérêt réels manifestés par les interlocuteurs locaux envers le Canada et sa relation avec le Mexique. La majorité des législateurs, des universitaires et des représentants du secteur privé que le Comité a rencontrés s'entendaient sur l'importance et le potentiel des relations bilatérales entre le Canada et le Mexique. Les relations entre les deux pays, qui étaient surtout fondées sur le commerce, s'étendent maintenant à de nombreux autres



domaines, y compris la coopération entre les peuples, notamment dans les secteurs de l'éducation et du tourisme. Certaines personnes ont expliqué au Comité que les liens établis aux plus hauts échelons politiques, y compris les visites réciproques du premier ministre du Canada et du président du Mexique, de même que les nombreux voyages effectués par des ministres des deux pays, ont favorisé l'établissement de relations plus solides et mieux structurées.

Tout comme les Canadiens, les Mexicains réévaluent les relations qu'ils entretiennent avec leur plus grand voisin et examinent avec un intérêt renouvelé la possibilité de nouer des liens avec d'autres partenaires, compte tenu de l'évolution de la situation politique aux États-Unis et de l'incertitude qui en découle. Le Comité s'est fait dire que le Canada et le Mexique doivent examiner de nouvelles possibilités d'engagement bilatéral. Le Comité croit que de larges segments de la société civile, dont les organismes de défense des droits de la personne et les centrales syndicales, et du secteur privé s'intéressent eux aussi à l'idée de renforcer les liens entre le Canada et le Mexique, tout comme les législateurs et les représentants du gouvernement. Dans ce contexte, le Comité est convaincu que le moment est tout indiqué pour renforcer et accroître l'engagement du Canada avec le Mexique, tant en matière de coopération économique que dans d'autres domaines d'intérêt commun.

1. Coopération économique

Au Mexique, les discussions ont surtout été axées sur les négociations relatives à l'ALENA. Le Comité a entendu à maintes reprises qu'au Mexique, l'ALENA et l'intégration en Amérique du Nord bénéficient d'un appui généralisé. Les législateurs et d'autres intervenants du Mexique se sont réjouis que le Canada réaffirme la nature trilatérale de l'ALENA dès le début des négociations, et bon nombre d'entre eux se sont dits convaincus que la vision du Canada et du Mexique en ce qui concerne la modernisation de l'ALENA est similaire. La coopération continue entre les deux équipes de négociation a fréquemment été présentée comme étant l'un des meilleurs moyens d'atteindre un but commun en concluant un partenariat économique élargi.

Même s'il s'agit là de bonnes raisons d'être optimistes, on a aussi observé beaucoup de pessimisme au Mexique en ce qui concerne les négociations relatives à l'ALENA. Nombreux sont ceux qui s'attendent à ce que les États-Unis se retirent de l'ALENA, s'y préparent et se demandent ce que ce retrait représenterait pour l'économie du Mexique. Le Comité a appris que le gouvernement du Mexique cherche activement à diversifier ses relations commerciales afin de réduire sa dépendance économique envers les États-Unis. Pour ce faire, il souhaite conclure des accords de libre-échange à l'extérieur de l'Amérique du Nord, notamment dans le cadre de l'Alliance du Pacifique ou de l'Accord progressiste et global

pour un Partenariat transpacifique. Advenant le cas où les États-Unis se retireraient de l'ALENA, plusieurs interlocuteurs mexicains ont exprimé le souhait que celui-ci serve de fondement à un accord bilatéral entre le Canada et le Mexique. Le Comité est d'avis que la stratégie du Mexique, tant en ce qui concerne les négociations relatives à l'ALENA que sa politique commerciale en général, correspond aux intérêts du Canada et représente une occasion d'accroître la coopération.

Recommandation 4

Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec le gouvernement du Mexique pour atteindre des objectifs communs dans le cadre des négociations relatives à l'ALENA, tout en favorisant les partenariats économiques progressistes avec le Mexique dans des contextes autres que l'ALENA, notamment dans le cadre des accords commerciaux multilatéraux régionaux, comme l'Alliance du Pacifique et l'Accord progressiste et global pour un Partenariat transpacifique.

2. Politique étrangère et liens entre les peuples

Même si le commerce a été le principal sujet de discussion du Comité à Mexico, celui-ci a également entendu parler de divers autres domaines où la coopération entre le Canada et le Mexique pourrait être renforcée. En 2016, l'élimination des exigences relatives aux visas imposées aux visiteurs mexicains et la volonté du Mexique d'aborder les préoccupations du Canada à l'égard des demandeurs d'asile ont été deux facteurs importants qui ont contribué à l'amélioration des relations bilatérales. De même, divers intervenants ont souligné que le [Programme des travailleurs agricoles saisonniers](#) du Canada est avantageux pour les deux pays. À Mexico, certains interlocuteurs ont proposé d'élargir le programme pour pouvoir combler d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre dans d'autres secteurs au Canada, comme le tourisme et la construction, qui emploient aussi un grand nombre de travailleurs saisonniers. L'élargissement du programme à ces fins permettrait notamment au Canada d'avoir accès aux nombreux travailleurs qualifiés du Mexique.

L'éducation est un autre domaine dont il a été question. Le Comité a ainsi appris que les liens ne cessent de se resserrer et qu'il est possible de renforcer l'engagement dans ce secteur. Plus d'étudiants du Mexique choisissent d'étudier au Canada, et les liens entre les universités canadiennes et mexicaines sont grandissants. Le Comité s'est fait dire que de nombreux jeunes Mexicains cherchent à étudier ailleurs dans le monde qu'aux États-Unis; il pourrait donc s'agir d'une belle occasion à saisir pour le Canada.

Enfin, on a expliqué au Comité ce que le Canada et le Mexique pourraient faire pour miser sur leurs valeurs et leurs positions communes dans divers secteurs de la politique étrangère. Le Mexique a fait preuve de leadership dans le domaine du changement



climatique et relativement à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, qui sont aussi des priorités pour le Canada. Le Comité a appris que le Mexique veut jouer un rôle plus important dans les efforts déployés à l'échelle internationale pour assurer la paix et la sécurité, notamment le maintien de la paix. Le Comité est d'avis que ces domaines représentent d'importantes occasions de nouer un dialogue et des partenariats et que le Canada devrait saisir ces possibilités.

Recommandation 5

Le gouvernement du Canada devrait continuer de renforcer sa coopération avec le Mexique dans le domaine de la politique étrangère et favoriser les liens sans cesse grandissants entre les peuples des deux pays, notamment dans le cadre d'échanges de travailleurs et d'étudiants mutuellement avantageux.

ATTÉNUATION DE LA POLARISATION

Les négociations relatives à l'ALENA se déroulent à un moment où de nombreuses personnes partout dans le monde remettent en question les avantages du libre-échange et l'importance d'une meilleure intégration commerciale et du renforcement des liens entre les peuples. Le scepticisme entourant l'ALENA met en évidence ce phénomène mondial. Par contre, au Canada, le débat sur l'importance du libre-échange est à peu près clos. En effet, trois décennies après une campagne électorale dont l'enjeu principal était le libre-échange, à l'heure actuelle au Canada, les trois partis politiques officiels appuient l'ALENA et sa modernisation. Cela ne veut toutefois pas dire que les partis politiques canadiens s'entendent sur tous les aspects des accords de libre-échange ou sur les priorités du gouvernement du Canada dans le cadre des négociations sur la modernisation de l'ALENA; en effet, ils ont des opinions différentes à ce sujet. Cela dit, dans l'ensemble, les principaux partis politiques du Canada appuient le libre-échange et reconnaissent l'importance des échanges commerciaux pour l'économie canadienne.

Le Comité croit que ce consensus représente un avantage sur lequel le Canada peut miser. Pendant les réunions à Washington, le Comité a appris qu'à l'heure actuelle, aux États-Unis, le débat est très polarisé. Le Comité s'est aussi fait dire que le Canada devrait continuer de miser sur une stratégie pragmatique, constructive et fondée sur des faits dans le cadre des négociations relatives à l'ALENA et collaborer avec de nombreux membres du Congrès et intervenants à travers les États-Unis.

La collaboration avec les membres du Congrès est un élément clé de cette stratégie. Pendant sa mission, le Comité a entendu à maintes reprises que c'est le Congrès qui détient le pouvoir en ce qui concerne la politique commerciale des États-Unis. Or, même si le Congrès a confié la responsabilité de l'autorité pour la promotion du commerce à

l'exécutif, ce qui permet au représentant au Commerce des États-Unis de renégocier l'ALENA, au bout du compte, c'est le Congrès qui sera responsable de la mise en œuvre d'un nouvel accord puisque c'est lui qui adoptera le texte législatif de celui-ci. Le Comité estime donc qu'il est essentiel de collaborer avec les membres du Congrès pour promouvoir les intérêts du Canada et veiller à ce qu'ils soient protégés.

Dans cet ordre d'idées, le Comité est d'avis que les parlementaires canadiens doivent continuer de collaborer avec leurs homologues des États-Unis et d'inciter les délégations du Congrès à visiter le Canada. Les parlementaires canadiens et les représentants du gouvernement devraient également collaborer avec les représentants des États des États-Unis, à l'extérieur de Washington, et inciter aussi les délégations du Congrès à se rendre ailleurs qu'à Ottawa afin de mieux comprendre ce qu'est le Canada.

Quant au Comité, il entend discuter régulièrement avec les comités du Congrès des États-Unis responsables des affaires étrangères, de même qu'avec les comités homologues du Congrès du Mexique. Le Comité estime que des contacts plus fréquents entre les membres de ces comités permettraient non seulement de discuter de solutions communes à des problèmes mondiaux, mais aussi de promouvoir une meilleure coopération trilatérale en Amérique du Nord. Le Comité est d'avis que rien ne peut remplacer les contacts personnels lorsqu'on tente de mieux comprendre les défis mutuels.

À cet égard, pendant sa visite à Washington, le Comité a entendu parler d'un programme d'échange fort intéressant pour les législateurs et les jeunes, qui a été établi par les États-Unis avec l'Allemagne. Des représentants du département d'État des États-Unis ont attiré l'attention sur le [Congress-Bundestag Youth Exchange Program](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], dans le cadre duquel des élèves du secondaire des États-Unis étudient en Allemagne et participent à des excursions culturelles au Bundestag et dans certaines villes d'Allemagne. Le Comité estime que les échanges jeunesse de ce type constituent une excellente façon de favoriser l'apprentissage mutuel entre des pays et peuvent avoir d'énormes retombées économiques, politiques et culturelles pendant de nombreuses années.

Recommandation 6

Le gouvernement du Canada devrait travailler avec des représentants du Mexique et des États-Unis ainsi qu'avec des intervenants du milieu de l'éducation et du secteur privé afin d'établir de nouveaux mécanismes de dialogue et d'échange en Amérique du Nord, y compris des échanges jeunesse.



CONCLUSION

Le Comité estime que l'ALENA a été la pierre angulaire d'une coopération économique mutuellement avantageuse pour le Canada, le Mexique et les États-Unis pendant plus de 24 ans et qu'il a contribué à favoriser de bonnes relations entre les trois pays en ce qui concerne une vaste gamme d'enjeux bilatéraux. Cela ne signifie pas que l'ALENA est un accord parfait et qu'il ne peut pas être amélioré. Il peut l'être et il doit être modernisé pour être mieux adapté aux nouvelles réalités économiques et mondiales et faire en sorte que les avantages du commerce soient distribués plus équitablement.

Même si le Comité appuie fermement le principe de modernisation du commerce, il est préoccupé par certaines propositions formulées lors des rondes de négociation. Plus particulièrement, le Comité est d'avis que plusieurs propositions présentées par le représentant au Commerce des États-Unis pendant la quatrième ronde de négociations vont à l'encontre de l'intérêt supérieur des trois pays ou d'une coopération trilatérale plus vaste en Amérique du Nord. Le Comité estime également que les pourparlers ne doivent pas être limités par des délais arbitraires. Le Comité croit que les négociateurs devraient se concentrer sur les domaines où un consensus pourra être dégagé de manière à conclure un accord mutuellement avantageux qui fera progresser le partenariat nord-américain.

Dans le contexte du renforcement des relations nord-américaines, le Comité est convaincu que le Canada devrait tenter de trouver des domaines où il pourrait renforcer son partenariat avec le Mexique. Par exemple, il pourrait favoriser la conclusion d'autres partenariats économiques avec le Mexique, qui s'ajouteraient à l'ALENA, de même que la coopération dans certains dossiers liés à la politique étrangère, comme le changement climatique et la paix et la sécurité à l'échelle internationale. Sur le plan stratégique, afin de renforcer les relations existantes, le Canada pourrait également favoriser les échanges entre les peuples, y compris les échanges jeunesse, entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Depuis que le Comité est rentré au pays après sa mission, la cinquième et sixième rondes de négociations ont eu lieu. Le Comité espère que toutes les parties verront les prochaines rondes de négociations comme une occasion de renforcer le partenariat nord-américain et de voir au renouvellement d'un pacte de commerce continental réellement avantageux pour les trois pays.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Chambre de commerce du Canada</p> <p>Warren Everson, vice-président principal, Politiques</p> <p>Adriana Vega, directrice principale, Politique internationale</p> <p>Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement</p> <p>Heidi Hulan, directrice générale, Politique de sécurité internationale</p> <p>Martin Moen, directeur general, Politique et négociations commerciales Amérique du Nord</p> <p>David Morrison, sous-ministre adjoint, Amériques et dirigeant principal du développement</p>	2017/04/11	56
<p>À titre personnel</p> <p>Laura Dawson, directrice, Canada Institute, Woodrow Wilson Center</p> <p>Bessma Momani, professeur, University of Waterloo</p> <p>À titre personnel</p> <p>Christopher Sands, professeur principal de recherche et directeur du center for canadian studies, Johns Hopkins University, Paul H. Nitze School of Advanced International Studies</p> <p>Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale</p> <p>Paul Heinbecker, membre distingué</p>	2017/04/13	57
<p>À titre personnel</p> <p>Conrad Black</p> <p>Canadian American Business Council</p> <p>Maryscott Greenwood, directrice générale</p>	2017/05/04	59

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale</p> <p>Fen Osler Hampson, membre émérite, directeur des programmes globaux de sécurité et de politique</p> <p>Johns Hopkins School of Advanced International Studies</p> <p>Charles F. Doran, professeur, Relations internationales, directeur des études canadiennes</p>	2017/05/04	59
<p>À titre personnel</p> <p>Carlo Dade, professionnel en résidence, École de développement international et mondialisation</p> <p>Association des fabricants de pièces d'automobile</p> <p>Flavio Volpe, président</p> <p>Association canadienne de l'industrie de la chimie</p> <p>David Podruzny, vice-président, Affaires économiques et commerciales</p>	2017/05/18	63
<p>Association des administrations portuaires canadiennes</p> <p>Debbie Murray, directrice, Politiques et affaires réglementaires</p> <p>Wendy Zatylny, présidente</p> <p>Manufacturiers et exportateurs du Canada</p> <p>Mathew Wilson, premier vice-président</p> <p>Association canadienne des producteurs d'acier</p> <p>Joseph Galimberti, président</p>	2017/05/30	64
<p>À titre personnel</p> <p>Kim Richard Nossal, professeur, Centre for International and Defence Policy, Queen's University</p> <p>Colin Robertson, vice-président et member, Institut canadien des affaires mondiales</p>	2017/06/06	65

Organismes et individus	Date	Réunion
<p data-bbox="284 468 906 531">Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement</p> <p data-bbox="284 552 633 615">Michael Gort, directeur general, Organisations internationales</p> <p data-bbox="284 636 950 699">Catherine Gosselin, directrice adjointe, Direction des Négociations commerciales - Amérique du Nord</p> <p data-bbox="284 720 714 783">Giles Norman, directeur exécutif, Relations de la sécurité et de la défense</p> <p data-bbox="284 804 889 896">Sara Wilshaw, directrice générale, Promotion des intérêts et programmes commerciaux de l'Amérique du Nord</p>	2017/10/19	76

ANNEXE B

VOYAGE À MEXICO, NEW YORK ET WASHINGTON du 23 octobre 2017 au 27 octobre 2017

Organismes et individus	Date
Ambassade du Canada	Ville de Mexico, Lundi 23 octobre 2017
Christina Préfontaine, conseillère, Affaires politiques	
Virginie Levesque, conseillère, Affaires économiques	
Grace Kim, conseillère, Agriculture	
Heather Brason, conseillère principale, Politique commerciale	
Eugenio Morales, conseiller principal, Relations politiques et avec le Congrès	
Chambre des députés	
Giorgana Jimenez Victor Manuel, président, Comité des affaires étrangères	
Guizar Valladares Gonzalo, président, Comité sur la migration	
Quinto Guillen Carlos Federico	
Corichi Garcia Claudia Sofia	
Jimenez Marquez Martha Cristina	
Basave Benitez Agustin Francisco de Asis	
Pina Kurczyn Juan Pablo	
Herrera Borunda Javier Octavio	
Ferreiro Velazco Jose Alfredo	
Fernando Uriarte	

Organismes et individus	Date
<p>À titre individuel</p> <p>Silvia Nunez Garcia, Ph. D., Centre for Research on North America (CISAN), Universidad Autonoma de Mexico (UNAM)</p> <p>Jessica de Alba, Ph. D., professeure-chercheure, Faculté des études internationales, Universidad Anahuac</p>	<p>Ville de Mexico, Lundi 23 octobre 2017</p>
<p>Comité des affaires étrangères du Sénat</p> <p>Sénateur Gabriela Cuevas Baron, président</p> <p>Sénateur Víctor Hermosillo y Celada</p> <p>Sénateur Juan Carlos Romero Hicks</p> <p>Sénateur Isidro Pedraza Chávez</p>	
<p>Conseil mexicain des relations internationales (COMEXI)</p> <p>Ambassadeur Andres Rozental, président de Rozental y Asociados et fondateur de COMEXI</p> <p>Ambassadeur Claude Heller, ambassadeur émérite du Mexique</p> <p>Carlos Heredia, chercheur au CIDE</p> <p>Ambassadeur Francisco Suarez, ancien ambassadeur du Mexique au Canada</p> <p>Antonio Ocaranza, consultant indépendant</p> <p>Mariana Campero, directrice générale, COMEXI</p>	<p>Ville de Mexico, Mardi 24 octobre 2017</p>
<p>Chambre de commerce</p> <p>Armando Ortega, président, Chambre de commerce du Canada au Mexique</p>	
<p>Mission permanente du Canada aux Nations Unies</p> <p>Marc-André Blanchard, ambassadeur et représentant permanent</p> <p>Michael Grant</p> <p>Louise Blais</p> <p>Michael Bonser, ministre-conseiller</p>	<p>Ville de New York, Mercredi 25 octobre 2017</p>

Organismes et individus	Date
<p>Mission permanente du Canada aux Nations Unies</p> <p>Karine Tardif, Premier Secrétaire, Développement</p> <p>Simon Collard-Wexler, Premier Secrétaire, Affaires politiques</p> <p>Pierre-David Jean, Premier Secrétaire, Politique</p>	<p>Ville de New York, Mercredi 25 octobre 2017</p>
<p>Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)</p> <p>Laura Londen, directrice exécutive adjointe, Fonds des Nations Unies pour la population</p>	
<p>Département des affaires politiques de l'ONU</p> <p>Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques</p>	
<p>À titre individuel</p>	
<p>Nahla Valji, conseillère principale en matière d'égalité entre les sexes au Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies</p>	
<p>Françoise Girard, présidente, Coalition internationale pour la Santé des Femmes</p>	
<p>Kimberly Prost, candidate canadienne, Cour pénale internationale</p>	
<p>Randi Davis, directrice de l'équipe du genre, Programme des Nations Unies pour le développement</p>	
<p>Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH)</p> <p>Ursula Mueller, sous-secrétaire générale des affaires humanitaires et coordonnatrice adjointe des secours d'urgence</p>	
<p>ONU Désarmement</p> <p>Izumi Nakamitsu, secrétaire générale adjointe et haut représentante pour les affaires de désarmement</p>	
<p>Ambassade du Canada</p> <p>Kristen Hillman, chef de mission adjointe</p> <p>Jennifer Loten, ambassadrice et représentante permanente auprès de l'Organisation des États américains</p> <p>Martin Loken, ministre, Affaires politiques</p>	<p>Ville de Washington, Jeudi 26 octobre 2017</p>

Organismes et individus	Date
<p>Ambassade du Canada</p> <p>Meaghan Sunderland, chef adjointe de la section des relations avec le Congrès</p> <p>Hussein Hirji, conseiller économique, Développement</p> <p>Greg Witon, premier secrétaire, Défense</p> <p>Hani Nasser, conseiller politique</p> <p>Alistair Wallbaum, conseiller, Affaires politiques et économiques</p> <p>Dan Abele, chef, Affaires intergouvernementales</p> <p>Kevin Tunney, premier secrétaire, Affaires politiques</p>	<p>Ville de Washington, Jeudi 26 octobre 2017</p>
<p>Chambre des représentants des États-Unis</p> <p>Représentant Theodore Deutch</p> <p>Représentant Francis Rooney</p> <p>Représentant Eliot L. Engel</p> <p>Représentant Ted Yoho</p>	
<p>Sénat des États-Unis</p> <p>Sénateur Edward Markey</p> <p>Sénateur Johnny Isakson</p> <p>Sénateur Benjamin Cardin</p> <p>Sénateur Ron Johnson</p>	
<p>Chambre de commerce des États-Unis</p> <p>Neil Herrington, vice-président, Programme des Amériques</p> <p>Reuben Smith-Vaughan, directeur principal des politiques et de la mobilisation, Programme des Amériques</p>	
<p>FAT-COI</p> <p>Cassandra Waters, consœur en droits des travailleurs internationaux, Département international</p>	

Organismes et individus	Date
<p>State Department</p> <p>Mark Cullinane, directeur par intérim, affaires canadiennes, Bureau des affaires de l'hémisphère occidental</p> <p>Mara Tekach, sous-secrétaire adjoint pour la diplomatie publique, Bureau des affaires de l'hémisphère occidental</p> <p>Simon Davidson-Hood, politiques sur les contrôles commerciaux en matière de défense, Bureau des affaires politico-militaires</p> <p>Rebekah Nelson, sécurité régionale et ventes d'armements (RSAT), Bureau des affaires politico-militaires</p> <p>Pam Quanrud, directrice, partenariats et réseaux internationaux, Coalition mondiale contre Daesh</p> <p>Jonas Wechsler, directeur adjoint, partenariats et réseaux internationaux, Coalition mondiale contre Daesh</p> <p>Katherine Monahan, directrice, affaires économiques et du développement, Bureau des affaires relatives aux organisations internationales</p> <p>Joseph Manso, directeur, affaires politiques de l'ONU, Bureau des affaires relatives aux organisations internationales</p> <p>Mark Schlacter, Director, Bureau des affaires publiques, de la planification et de la coordination</p>	<p>Ville de Washington, Jeudi 27 octobre 2017</p>
<p>Organisation des États Américains (OEA)</p> <p>Nestor Mendez, secrétaire général adjoint</p> <p>Gonzalo Koncke, chef de cabinet du secrétaire général</p> <p>James M. Lambert, secrétaire, Affaires de l'hémisphère</p> <p>Jean Michael Arrighi, secrétaire, Affaires juridiques</p> <p>Adam Namm, secrétaire exécutif, Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues</p> <p>Christopher Hernandez-Roy, conseiller du secrétaire général</p>	

Organismes et individus**Date**

À titre individuel

Maryscott Greenwood, directrice générale,
Conseil des affaires canado-américaines

Paul Frazer, président, PD Frazer Associates

Michael Abramowitz, president,
Freedom House

Tom Sanderson, chercheur principal et directeur, projet sur les
menaces transnationales,
Center for Strategic and International Studies

Ville de Washington,
Vendredi 27 octobre 2017

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 56, 57, 59, 63, 64, 65, 76 et 82) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
L'hon. Robert D. Nault

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA.....	2-3
FAIRE PROGRESSER LES RELATIONS : MODERNISATION DE L'ALENA ET COOPÉRATION NORD-AMÉRICAIN TRILATÉRAL.....	3
INTRODUCTION.....	3
DYNAMIQUE ET DÉFIS ACTUELS DE LA MODERNISATION DE L'ALENA.....	4
1. Établir un consensus pour un ALENA plus solide.....	4
2. Différences entre les points de vue trilatéraux.....	4-5
3. Le Canada et les États-Unis	5
4. L'industrie doit s'engager dans le débat sur l'ALENA	6
CONCLUSION.....	6

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À la suite de leurs délibérations, les comités font des recommandations qu'ils présentent dans un rapport à des fins d'examen par la Chambre des communes ou le gouvernement. Les recommandations du Parti conservateur du Canada relatives à cette étude figurent ci-dessous.

RECOMMANDATION 1

Il est clair que les membres de la Chambre des représentants et du Sénat aux États-Unis sont bien disposés à l'égard du Canada, mais que les négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne sont pas considérées comme une priorité. La réforme fiscale, la Corée du Nord et l'Iran semblent dominer les discussions au Congrès pour le moment, et nous devons donc intensifier nos efforts pour assurer que les intérêts du Canada sont pris en compte. Une approche bipartite à plus long terme de l'engagement Canada-États-Unis sera importante, et l'exemple de l'Allemagne devrait être suivi.

RECOMMANDATION 2

L'attente selon laquelle il était primordial de conclure les négociations sur l'ALENA avant l'élection présidentielle mexicaine semble ne pas exister. Les représentants élus du Mexique ont dit au Comité que les enjeux nationaux comme la criminalité et la corruption vont une fois de plus dominer l'élection, plus que l'ALENA et les relations avec les États-Unis.

RECOMMANDATION 3

Les syndicats au Mexique et aux États-Unis ne sont pas aussi engagés dans les négociations sur l'ALENA que les syndicats canadiens. La réforme syndicale au Mexique sera importante pour assurer que les avantages du commerce sont partagés dans l'ensemble de l'économie.

RECOMMANDATION 4

Les questions de l'agriculture et des travailleurs migrants revêtiront un intérêt unique dans la modernisation de l'ALENA. Le Mexique et le Canada voient tous deux les avantages des travailleurs saisonniers, alors que les États-Unis ont un point de vue différent.

RECOMMANDATION 5

Le secteur de l'automobile et des pièces automobiles en Amérique du Nord court un grand risque si les États-Unis maintiennent leur position déraisonnable dans les négociations sur l'ALENA. L'intégration de l'industrie et les taux tarifaires généralement bas aux États-Unis

pourraient faire en sorte que les investissements se feroient ailleurs si les règles sur le contenu sont modifiées.

RECOMMANDATION 6

Le Canada devrait agrandir son réseau consulaire et la liaison parlementaire au cours des années à venir. Nous devons encourager une meilleure compréhension du Canada et des domaines d'intérêt communs. Le Canada devrait envisager d'élargir ses services consulaires et assurer que les liens de personne à personne sont améliorés. L'éducation et l'engagement civique de tous les parlementaires devraient être élargis au-delà de Washington et New York.

RECOMMANDATION 7

« L'ordre du jour progressiste » du Canada pour le commerce n'a pas d'effet sur les négociations sur l'ALENA. Les responsables au Mexique et aux États-Unis soutiennent les éléments de cet ordre du jour, mais ne les considèrent pas comme étant critiques pour la modernisation. Les normes du travail sont peut-être le point qui est considéré comme étant plus important que les autres, ce qui est principalement lié aux taux salariaux au Mexique. Les intervenants de l'industrie aux États-Unis ont laissé entendre que le Canada défend cet « ordre du jour progressiste » comme un ensemble de mesures idéalistes non exécutoires.

FAIRE PROGRESSER LES RELATIONS : **MODERNISATION DE L'ALENA ET COOPÉRATION NORD-** **AMÉRICAINNE TRILATÉRALE**

INTRODUCTION

1. Les membres de l'opposition conservatrice du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (le « Comité ») n'étaient pas prêts à participer au rapport majoritaire provisoire sur l'ALENA. Cette réticence s'explique par des raisons à la fois politiques et pratiques. Premièrement, l'étude du Comité sur les relations avec les États-Unis et le Mexique n'est pas terminée et rien n'oblige à présenter un rapport provisoire, sauf la valeur politique pour les membres gouvernementaux de présenter un narratif qui, à notre avis, n'est pas pleinement soutenu par les rencontres et la communication lors de notre récent voyage au Mexique et aux États-Unis.

De plus, il n'est pas pratique pour les membres conservateurs de préparer un rapport provisoire, parce que les membres du Comité ont considérablement changé

ces six derniers mois. Tous les membres conservateurs sont nouveaux au Comité et n'ont pas assisté à certains des premiers témoignages. La moitié des membres libéraux a aussi changé ces six derniers mois, et un rapport intérimaire n'est pas vraiment approprié puisque la majorité des membres du Comité n'ont participé qu'au volet visite de l'étude et n'ont entendu aucun témoignage sur l'étude.

DYNAMIQUE ET DÉFIS ACTUELS DE LA MODERNISATION DE L'ALENA

1. Établir un consensus pour un ALENA plus solide

La visite du Comité à Mexico et à Washington, D.C. était très utile et importante. La capacité des députés de discuter de l'ALENA et des relations bilatérales d'élu officiel à élu officiel était très importante pour cerner les possibilités et les défis des trois pays dans le contexte de la modernisation ou de la renégociation de l'ALENA. Il est clair que le Mexique et le Canada participent à ces négociations uniquement en raison de la décision unilatérale du président Trump. Alors que le Canada comme le Mexique tentent de trouver une justification à cette « modernisation », il est clair que les deux pays seraient très contents que le statu quo soit maintenu à la conclusion des négociations.

2. Différences entre les points de vue trilatéraux

Il était aussi très clair pour les membres conservateurs du Comité que les relations bilatérales entre le Mexique et les États-Unis sont très différentes des relations bilatérales entre les États-Unis et le Canada. Au Canada, les questions d'agriculture et de migration sont généralement vues de manière positive, alors que les travailleurs migrants et l'immigration illégale sont des sources d'irritation aux États-Unis, en particulier pour le président. Il est également clair que les relations entre le Mexique et le président Trump sont très tendues et considérées comme un écart des relations Mexique–États-Unis normales. La main-d'œuvre et le commerce des produits agricoles seront des défis uniques pour le Mexique et les États-Unis, alors qu'ils ne font pas l'objet d'une grande attention au Canada.

Alors que des représentants syndicaux font partie du groupe de consultation du gouvernement Trudeau et sont à l'avant-plan des discussions canadiennes sur le commerce, on ne peut pas dire la même chose des groupes syndicaux aux États-Unis ou au Mexique. Nous avons appris qu'aux États-Unis, le syndicat Union of Auto Workers (UAW) n'est pas aussi actif que son homologue canadien UNIFOR. Au Mexique, le mouvement syndical doit être réformé, car il est considéré comme un « outil politique », et non pas comme la voix des travailleurs. Il a aussi été intéressant d'apprendre que la plupart des représentants mexicains que nous avons rencontrés veulent sérieusement que le

président insiste pour que le salaire minimum augmente au Mexique. Il semble que tous les partis politiques aimeraient plus de mouvement sur cette question et qu'ils sont déçus de l'approche de leur gouvernement jusqu'à présent avec l'ALENA, plus particulièrement avec le président Trump.

Les questions de migration vont continuer à dominer les relations bilatérales entre le Mexique et les États-Unis. La frontière sud du Mexique est la frontière entre l'Amérique centrale et du Sud et l'Amérique du Nord. Pour le moment, les deux pays collaborent et freinent le flux de migrants, mais il est clair que le Mexique considère ce travail bilatéral comme étant avantageux pour les États-Unis, ce qui pourrait être à risque si les relations continuent à se détériorer.

De plus, comme l'expiration du statut de protection temporaire (SPT) des 300 000 personnes qui habitent actuellement aux États-Unis arrive rapidement, la migration continuera à compliquer les discussions entre les États-Unis et le Mexique. D'un autre côté, les relations entre le Mexique et le Canada semblent être considérées comme positives. Les représentants mexicains sont contents des changements apportés aux exigences de visa du Canada, et le Canada et le Mexique voient l'échange de travailleurs saisonniers entre les deux pays comme un élément positif. Sur cette question et de nombreuses autres, les relations bilatérales entre le Canada et les États-Unis sont radicalement différentes des relations bilatérales entre le Mexique et les États-Unis.

3. Le Canada et les États-Unis

À Washington, il était clair que tous les représentants élus et les intervenants voient le Canada d'un œil positif, mais ne connaissent pas très bien les enjeux qui sont importants pour le Canada. Il semble que le Canada est un voisin apprécié, mais mal compris.

Les représentants élus qui ont participé à la visite considèrent le Canada comme un très bon ami, mais ne considèrent pas les négociations sur l'ALENA comme une priorité pour le moment. Les républicains tout comme les démocrates à la Chambre des représentants et au Sénat estiment que la réforme fiscale, la Corée du Nord et l'Iran sont des considérations beaucoup plus importantes que l'ALENA et le commerce en général.

Il semble que l'ALENA deviendra plus prioritaire dans les cercles politiques une fois que le débat sur la réforme fiscale sera terminé à Washington. Aussi, nous pensons que les représentants élus aux États-Unis seront plus ouverts à un engagement politique au début de 2018. Il est étonnant de savoir qu'un membre du caucus sur la frontière au Congrès américain ignorait qu'il existe un Groupe d'amitié parlementaire Canada-États-Unis. Il est évident que le Canada doit maintenir l'engagement bilatéral et le moderniser en le rendant plus exhaustif. L'engagement Allemagne-États-Unis a été mentionné par plusieurs personnes comme étant l'exemple à suivre. Il serait également important d'améliorer l'engagement bilatéral dans plus de régions des États-Unis. Le Mexique a un consulat dans chaque état et exploite très bien ce réseau. Le Canada a un réseau consulaire beaucoup plus

modeste. Il devrait être élargi, et les parlementaires devraient être encouragés à intensifier notre présence consulaire dans les états.

4. L'industrie doit s'engager dans le débat sur l'ALENA

Le Comité a entendu des représentants de l'industrie et de la Chambre de commerce des États-Unis. L'industrie commence à faire pression sur l'administration Trump, critiquant vivement ses prises de position dans les négociations, en particulier pour le secteur de l'automobile et des pièces automobiles. Les faibles taux tarifaires pour les automobiles aux États-Unis pourraient pousser les fabricants mondiaux à abandonner la fabrication nord-américaine si les États-Unis maintiennent leur position déraisonnable sur la production intérieure. Le fort degré d'intégration du secteur de l'automobile et des pièces automobiles en Amérique du Nord semble ne pas être apprécié par l'administration Trump. En raison de la grande importance de cette industrie pour les trois économies, le Canada, le Mexique et l'industrie dans son ensemble devraient augmenter la pression sur les États-Unis afin de montrer que leurs demandes actuelles mettent toute l'industrie et des millions d'emplois à risque.

L'industrie américaine est mieux organisée sur plan commercial et devrait augmenter ses efforts en 2018. Le Canada et nos groupes industriels devraient intensifier leur collaboration en 2018 afin d'augmenter la pression. L'industrie ne considère pas la question selon « l'ordre du jour progressiste » préconisé par le Canada. Cependant, nous avons appris que les priorités du Canada comme les enjeux autochtones, l'égalité des sexes et l'environnement sont considérées comme étant idéalistes et non exécutoires dans le cadre de la modernisation de l'ALENA. Aussi, les conservateurs pensent que la stratégie de négociation du Canada doit évoluer afin de mettre en lumière les éléments idéalistes de cet ordre du jour, mais accorder plus de temps et d'énergie aux règles d'origine dans le secteur automobile et aux arguments défensifs pour l'agriculture et la mobilité de la main-d'œuvre.

CONCLUSION

Les membres conservateurs du Comité considèrent que la visite au Mexique et aux États-Unis a été réussie, mais qu'il faudra un engagement accru entre le Canada et les États-Unis en 2018, quand l'ALENA deviendra une plus grande priorité. Il faudrait aussi souligner que le Canada et le Mexique ont et vont continuer à avoir des domaines d'intérêt communs, mais qu'il y a également des domaines où les relations avec les États-Unis sont largement différentes, et que ces différences devraient être prises en compte dans le contexte des négociations et d'un ALENA modernisé. Les négociations et les résultats finals pour le Canada sont meilleurs si nous reconnaissons les différences entre nos intérêts, et si la divergence avec le Mexique ne diminue pas les relations bilatérales fortes et croissantes entre nos deux pays.